



## J'ai des problèmes avec mon père, je voudrai arrêter de le voir !

Par **angele0310**, le **12/10/2013** à **16:15**

Bonjour, j'ai 14 ans, je m'appelle Angèle. J'ai des problèmes avec mon père, il ne s'occupe plus de moi, il nous prend juste tout les 15 jours, il ne pense qu'a sa nouvelle vie. Et je lui en veux, je veux plus le voir, on se dispute souvent. Je voudrai savoir si j'ai le droit, de ne plus venir chez lui, ou juste le voir de temps en temps mais plus tout les 15 jours, sans passé devant un juge?

Par **pegasusaile**, le **06/11/2013** à **23:51**

Bonjour Angèle.

Après avoir lu ton problème avec ton père, si c'est lui qui a obtenu ta garde, tu vas devoir saisir le juge aux affaires familiales afin qu'un magistrat puisse t'entendre. Malheureusement pour toi, que ce soit ton père ou ta mère, aucun des deux ne pourra être déchu de ses droits parentaux. Tu es mineure et par conséquent tu seras toujours sous la responsabilité de l'un ou de l'autre de tes deux parents. Tu seras obligée de voir ton père et ta mère même si tu désires plus voir ton père parce qu'il ne s'occupe plus de toi ou qu'il s'intéresse plus à sa nouvelle vie. Dans ton intérêt personnel, même si ne t'entends plus avec lui, évites à tout prix les conflits car cela n'arrangera en rien la situation. Essayes de faire en sorte d'être la plus indifférente possible et que tout ça te passe au-dessus même si je sais que ça sera plus facile à dire qu'à faire. N'oublies jamais une chose que tu pourrais éventuellement regretter plus tard, on n'a qu'un père et qu'une mère. Pour se construire et pour pouvoir évoluer dans la vie, chaque enfant a besoin à la fois de son père et de sa mère. L'un et l'autre sont essentiels dans l'éducation d'un enfant. Par conséquent, il faut faire en sorte que les relations avec ton père, quand tu es avec lui, se passent pour le mieux. Il va surtout de ton bien être. Je te souhaite bon courage pour la suite. A bientôt.